

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LE GITE tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels . Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Roubaix
Le 11 Juin 2009



Jacques ODOUARD
Commissaire aux comptes
Inscrit sur la liste de la
Cour d'Appel de Douai.



BILAN CONSOLIDE ACTIF	Au	31/12/2008	31/12/2007	
	Durée (en mois).....	12	12	
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisation incorporelles	28 791,92	26 825,58	1 966,34	6 602,18
Applications - Brevets	28 791,92	26 825,58	1 966,34	6 602,18
Immobilisations corporelles	8 475 081,86	3 374 100,84	5 100 981,02	4 605 507,93
Terrains	165 450,73	0,00	165 450,73	137 854,90
Constructions	5 462 800,15	1 594 990,79	3 867 809,36	2 984 489,10
Agencements, installations	1 478 332,60	875 921,94	602 410,66	568 482,62
Installations technique - Matériel et outillage	555 995,00	492 514,05	63 480,95	74 927,57
Matériel de transport	402 334,43	182 023,94	220 310,49	231 203,38
Matériel et mobilier	410 168,95	228 650,12	181 518,83	185 533,49
Travaux en cours	0,00	0,00	0,00	423 016,87
Immobilisations financières	52 146,83	3 374 100,84	52 146,83	53 248,83
Autres titres immobilisés	48 070,00		48 070,00	48 668,00
Dépôts et cautionnement	4 076,83		4 076,83	4 580,83
Total I	8 556 020,61	3 400 926,42	5 155 094,19	4 665 358,94
Actif circulant				
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00
Créances	1 803 630,42	0,00	1 803 630,42	1 599 343,75
Fournisseurs et comptes rattachés	8 967,49		8 967,49	5 165,44
Organismes payeurs	1 734 335,49		1 734 335,49	1 541 388,08
Personnel et comptes rattachés	218,98		218,98	307,50
Dettes fiscales et sociales	54 478,81		54 478,81	47 495,10
Autres créances (produits à recevoir)	5 316,65		5 316,65	3 200,01
Débiteurs divers	313,00		313,00	1 787,62
Valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Disponibilités	418 709,04		418 709,04	1 243 536,43
Banques	403 975,27		403 975,27	1 228 283,26
Caisses	14 733,77		14 733,77	15 253,17
Comptes de régularisation Actif	4 723,70		4 723,70	7 203,00
Charges constatées d'avance	4 723,70		4 723,70	7 203,00
Total II	2 227 063,16	0,00	2 227 063,16	2 850 083,18
Charges à répartir sur plusieurs exercice			0,00	0,00
Total III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	10 783 083,77	3 400 926,42	7 382 157,35	7 515 442,12

ASSOCIATION " LE GITE "

Au Durée (en mois)	31/12/2008 12 Net	31/12/2007 12 Net
BILAN CONSOLIDE PASSIF		
Fonds propres		
Réserves Associatives	2 139 109,53	2 126 638,33
Fonds associatifs sans droit de reprise	641 455,38	641 455,38
Report a nouveau Association	1 485 238,19	1 452 751,68
Résultat de l'exercice Association	12 415,96	32 431,27
Réserves statutaires et réglementées	1 114 380,10	2 007 955,59
Réserve affectée à l'investissement	88 191,00	50 000,00
Réserve de trésorerie	445 053,63	445 053,63
Réserve pour reconstitution des congés payés	-198 183,72	-198 183,72
Report a nouveau Autorités de contrôle	971 369,69	1 297 909,88
Résultat de l'exercice Taxe d'apprentissage	-55,24	-19,83
Résultat de l'exercice Autorités de contrôle	-896 411,52	-356 357,08
Subventions d'investissement non renouvelable	731 559,36	731 559,36
Différences sur réalisation d'éléments d'actif	40 939,86	37 993,35
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-68 082,96	
Total I	3 253 489,63	4 134 593,92
Provisions pour risques et charges		
Provision réglementées	0,00	0,00
Provisions pour litiges	149 966,85	76 570,43
Provisions pour travaux	0,00	0,00
Total II	149 966,85	76 570,43
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	111 703,83	114 759,18
Total III	111 703,83	114 759,18
Dettes		
Emprunts et dettes financières	1 714 933,61	924 893,53
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	1 714 933,61	924 893,53
Dettes de fonctionnement	2 152 063,43	2 264 625,06
Fournisseurs et comptes rattachés	309 470,06	402 288,69
Organismes payeurs (dont avances)	1 028 137,42	1 102 390,35
Personnel et comptes rattachés	428 875,59	363 075,66
Dettes fiscales et sociales	373 378,50	381 975,78
Charges a payer	0,00	0,00
Créditeurs divers	12 201,86	14 894,58
Comptes de régularisation Passif	0,00	0,00
Produits constatés d'avance		
Total IV	3 866 997,04	3 189 518,59
TOTAL GENERAL	7 382 157,35	7 515 442,12

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDE - LE GITE

	REALISE 2008	REALISE 2007
Produits d'exploitation		
Produits des journées réalisées	7 084 687,64	7 353 711,30
Produits des activités annexes	33 560,69	6 411,70
Autres produits de gestion courante	140 584,20	147 696,15
Total I	7 258 832,53	7 507 819,15
Charges d'exploitation ou charges courantes		
Achats	539 301,89	509 362,73
Services extérieurs	694 421,00	685 438,28
Autres services extérieurs	366 657,69	349 215,90
Impôts, taxes et versements assimilés	525 527,94	537 288,96
Charges de personnel	5 175 797,31	5 227 766,40
Autres charges de gestion courante	319 687,21	315 925,09
Dotations aux amortissements et aux provisions :	544 483,17	417 305,42
Total II	8 165 876,21	8 042 302,78
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	-907 043,68	-534 483,63
Produits financiers	16 617,32	79 426,38
Total III	16 617,32	79 426,38
Charges financières	52 900,56	47 769,73
Total IV	52 900,56	47 769,73
2 - RESULTAT FINANCIER III - IV	-36 283,24	31 656,65
3 - RESULTAT COURANT	-943 326,92	-502 826,98
Produits exceptionnels	75 492,39	323 655,53
Total V	75 492,39	323 655,53
Charges exceptionnelles	16 216,27	144 774
Total VI	16 216,27	144 774,19
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL V-VI	59 276,12	178 881,34
TOTAL DES PRODUITS I+III+V	7 350 942,24	7 910 901,06
TOTAL DES CHARGES II+IV+VI	8 234 993,04	8 234 846,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	-884 050,80	-323 945,64

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 7 382 157 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de - 884 051 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/01/2008 au 31/12/2008. Ces comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1) Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

- 2) L'Association applique le plan comptable 1982, ainsi, l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité du bien :

- | | |
|--------------------------------------------------------|------------|
| • Constructions gros œuvre | 50 ans |
| • Toiture | 30 ans |
| • Voirie – Réseaux – Divers | 20 ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 15 ans |
| • Matériel et outillage | 5 - 10 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 - 10 ans |
| • Construction non décomposées antérieures au 01/01/05 | 25-30 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- 3) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il a été fait application de l'instruction budgétaire et comptable M 22 qui s'applique aux établissements et services sociaux et médicaux sociaux relevant de l'article 314-1 du CASF (instruction codificatrice N°03-021-M22 du 19 mars 2003) et de l'instruction du 17 août de la direction générale de l'action sociale (DGAS/SD5B/2007/319).

Conformément à la nouvelle réglementation comptable des Associations, le résultat de l'exercice 2008 est déterminé selon les règles du plan comptable général. Le résultat comptable sera corrigé de l'excédent enregistré lors de l'exercice N-2 à savoir 730 587 €.

- 4) Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et, notamment :

- L'amortissement des immobilisations corporelles, excepté le matériel de transport, est calculé à partir du 1^{er} janvier suivant la date d'acquisition du bien
- Nos financeurs ont inclus au cours des exercices antérieurs, dans les prix de journées, un montant destiné à financer l'aménagement et la réduction du temps de travail. Ces ressources ont été comptabilisées dans un compte de fonds dédiés dont le solde s'élève à un montant de 31 883 € au 31 décembre 2008.
- Un montant de 50 511.30 € est repris en provision pour départ en retraite et correspond à l'estimation faite pour les départs d'ici à 3 ans.

Pour information, le montant des retraites à verser pour les personnes de plus de 50 ans au 31/12/08 ayant plus de 25 années d'anciennetés s'élèvent à 157 718.10 €.

- 5) La nouvelle norme sur les actifs applicable au 01 janvier 2007 dans le cadre de l'instruction du 17 août 2007 a été mise en place au cours de l'exercice 2007. Cependant les immobilisations foncières acquises antérieurement au 01/01/2005 n'ont pas été décomposées et leur durée d'amortissement n'a pas été ajustée.

En effet, la dotation aux amortissements qui résulte de l'application des durées d'amortissements à un bien foncier décomposé peut être assimilé à celle obtenue en appliquant le taux moyen pratiqué par l'association tel qu'indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

- 6) La nouvelle instruction du 17 août 2007 relative aux congés payés a été appliquée pour l'exercice 2007. Nous avons donc comptabilisé la variation pour congés payés 2008 dans les comptes de l'établissement et la variation pour congés payés 2007 en moins des réserves, soit le compte de dépenses non opposables au tiers financeurs.

- 7) Les revenus des valeurs mobilières de placement sont comptabilisés en produits financiers au niveau de l'association et font partie intégrante du résultat.

- 8) Le nombre d'heures total acquis au 31/12/2008 par les salariés du Gîte dans le cadre du Droit Individuel à la Formation est de 9 374 heures.